



**SNUipp - FSU Somme**  
25 rue Riolan  
80 000 AMIENS  
03.22.80.80.78  
snu80@snuipp.fr  
<http://80.snuipp.fr>

Amiens, le 8 octobre 2013

A M. le Directeur Académique  
DSDEN  
14, bd d'Alsace-Lorraine  
80000 AMIENS

**Objet : réunion du comité départemental de suivi des rythmes**

Monsieur le Directeur Académique,

Dans de très nombreuses écoles, l'application du décret sur les rythmes met les enseignant-e-s en difficulté. Difficulté individuelle et collective. Enchaîner classe, réunions, préparations de classe, corrections de copies, sans répit est insupportable. Dans certaines écoles, avec les temps partiels, il n'est pas possible de réunir toute l'équipe pour les concertations. De même, l'utilisation des classes ne va pas sans poser de problèmes pour que les enseignants puissent travailler avec leurs outils quand leurs élèves ne sont pas en classe...

Dans ces mêmes écoles, les élèves sont également mis en difficulté : fatigue excessive en cours de journée, indisponibilité pour les apprentissages quand ils suivent les Temps d'Activités Périscolaires, problème de distinction entre l'école et les temps d'animation pour les plus jeunes, ...etc.

Afin de pallier à ces difficultés au plus vite, nous vous demandons, Monsieur le Directeur Académique, de bien vouloir réunir le plus rapidement possible le Comité Départemental de Suivi des Rythmes.

Soyez assuré, Monsieur le Directeur Académique, de notre profond attachement aux valeurs du service public d'Éducation Nationale et aux droits de ses personnels.

**Caroline Corre**

**Maryse Lecat**

**Stéphane Magnier**

Co-secrétaires départementaux du SNUipp-FSU Somme